

Pouvoir d'emprunt

Il serait également très intéressant d'apprendre comment le ministre des Finances justifiera les restrictions imposées récemment par son collègue, le président du Conseil du Trésor (M. Stevens) qui a décidé de ne pas combler les postes vacants, de ne pas réengager le personnel employé pour une période déterminée, de réduire les dépenses d'immobilisation pour la construction à Terre-Neuve, autant de décisions prises unilatéralement. Lorsqu'on examine les chiffres et qu'on s'aperçoit que le gouvernement fédéral a moins dépensé à Terre-Neuve qu'ailleurs, proportionnellement, pour les salaires des employés fédéraux, je me demande comment on peut expliquer cela. La dépense par habitant est moins élevée que dans n'importe quelle autre province et pourtant le gouvernement a décidé unilatéralement de restreindre ses dépenses.

Il y a une semaine à peine, le président du Conseil du Trésor déclarait, en réponse à une question posée par un de mes collègues du Québec, qu'il allait réviser les réductions budgétaires d'un ministre, compte tenu de la situation économique de la circonscription de ce député. Le président du Conseil du Trésor a dit et répété qu'il avait un esprit ouvert. J'ai cru, comme beaucoup d'autres députés issus de régions connaissant un chômage élevé, que le président se mettrait à la tâche et annulerait toutes les coupes qu'il comptait pratiquer dans chacune de ces régions du Canada et en particulier à Terre-Neuve. Il a prétendu avoir un esprit ouvert. Pourtant, deux jours plus tard, il reprenait sa politique, et continuait à pratiquer des coupes sombres, à ne pas combler les postes vacants et à maintenir le gel dans les travaux de construction.

Il est évident que le président du Conseil du Trésor a un esprit ouvert; en fait son esprit est ouvert au point d'être totalement vide. Il importe que le ministre des Finances justifie ses décisions touchant les régions où le chômage est aigu, et particulièrement Terre-Neuve, avant de demander l'autorisation d'emprunter sept milliards de dollars. Il serait aussi peut-être utile que le ministre des Finances et le gouvernement se souviennent de ceci: les Canadiens croient que les politiciens, avant de se faire élire, veulent à tout prix vous serrer la main; une fois qu'ils ont été élus, c'est la gorge qu'ils tiennent à vous serrer.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, en prenant part à ce débat, j'aimerais faire inscrire certains articles dans le compte rendu de nos délibérations. A beaucoup d'égards, le projet de loi dont nous a saisi le gouvernement contredit l'affirmation voulant que l'inflation soit notre principal ennemi. On nous demande d'autoriser le gouvernement à emprunter quelque sept milliards de dollars et pourtant l'une des principales causes de l'inflation est le déséquilibre de nos frais de service, c'est-à-dire l'intérêt que nous devons débours. C'est probablement là une des principales raisons à la dévaluation du dollar et, par voie de conséquence, l'une des principales raisons de la hausse effrénée de l'inflation. Au fait, en revoyant mes notes, je vois que M. Rob Douglas, à l'époque où il était directeur du Centre d'étude de l'inflation et de la productivité, aujourd'hui inexistant, avait affirmé qu'en analysant l'incidence de la dévalorisation du dollar sur l'inflation nationale on avait constaté qu'environ un tiers de l'inflation est imputable à la baisse du dollar.

C'est de la démente. Pour la supprimer, il nous faut la multiplier. Pour juguler l'inflation, nous devons adopter des

mesures qui ne font que l'intensifier. C'est une situation absurde, une situation que ne devraient pas accepter les députés. On sait que les ministériels refusaient d'appuyer de telles mesures quand ils formaient l'opposition, mais voilà que maintenant ils reprennent à peu près la voie tracée par l'ancien gouvernement.

Je ne peux m'expliquer pourquoi ils restent dans une attitude aussi figée. Je ne comprends pas pourquoi ils n'ont pu apporter quelque chose de neuf, un peu d'imagination, un peu de lumière sur ces problèmes, sur les problèmes économiques qui sont notre lot quotidien.

Je voudrais maintenant lire un article paru dans le *Financial Post*. En temps normal, je ne suis pas très épris du *Financial Post*, mais dans le numéro du 20 octobre 1979, on retrouve un article qui pose d'intéressantes questions. L'auteur suggère ce que les députés devraient demander au gouverneur de la Banque du Canada et au gouvernement. Voici les questions proposées:

1. Quand il a annoncé les dernières hausses du taux bancaire, M. Bouey a dit qu'il fallait à tout prix réduire l'inflation. Aurait-il lui-même haussé les taux d'intérêt (comme il l'a fait trois fois depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs) si les États-Unis n'avaient pas haussé les leurs?

2. En supposant que le Canada doive suivre la montée des taux d'intérêt aux États-Unis, M. Bouey approuve-t-il les dernières augmentations décrétées par la Réserve fédérale des États-Unis?

3. Qu'est-ce qui empêche le Canada d'adopter une politique monétaire indépendante et quand pourra-t-il le faire?

4. Comment le resserrement du crédit, qui affecte surtout les petites entreprises, peut-il contribuer à réduire l'inflation? Plus précisément, comment des taux d'intérêt élevés pourront-ils ralentir le rythme de l'inflation en Amérique du Nord? Rares sont ceux qui doutent que la croissance de la masse monétaire a été depuis cinq ans, un facteur important d'inflation. Mais le taux élevé d'inflation aux États-Unis (les prix de détail ont augmenté de 11.8 p. 100 par rapport au mois d'août l'an dernier, n'est-il pas plutôt le fruit des prix du pétrole et des aliments que d'une masse monétaire hors de contrôle?

● (2130)

5. Combien de temps devra durer la récession, et quelle devra en être la gravité pour que nous parvenions à juguler l'inflation? Les demandes salariales seront-elles vraiment plus sobres lorsque nous connaîtrons des taux de chômage de 8, 9 ou 10 p. 100?

6. Pour faire baisser, disons de 9 à 6 p. 100, le taux d'inflation, il faudra que les profits ou les salaires diminuent quelque part. Qui se sacrifiera? Les petites entreprises? Les grandes sociétés? Les travailleurs syndiqués? Les autres travailleurs? Les agriculteurs? Tout le monde au même titre?

7. Malgré sept relèvements du taux d'escompte, qui l'ont fait passer de 7 et demi p. 100 à 10 p. 100 entre mars 1978 et janvier 1979, le taux d'intérêt sur les prêts à court terme au Canada a été pendant un certain temps inférieur au taux en vigueur sur le marché américain et sur celui de l'eurodollar. Compte tenu des divers facteurs qui influencent le mouvement des capitaux, la Banque du Canada a-t-elle de bonnes raisons de croire que le niveau relativement bas de notre taux d'intérêt sur les prêts à court terme au cours de cette période a accentué la fuite des capitaux de notre pays?

Ce sont là de bonnes questions auxquelles, je l'espère, le ministre saura répondre. C'est la fuite des capitaux qui est la principale source de nos problèmes économiques. En 1975, nous avons enregistré un déficit de 4.75 milliards de dollars de notre balance des paiements, soit un accroissement de 225 p. 100 par rapport à l'année précédente. En 1976, notre déficit a baissé à 3.8 milliards de dollars, en 1977, il a grimpé à 4.1 milliards, et l'année dernière, nous avons enregistré un déficit sans précédent de 5.2 milliards de dollars. Tous ces déficits ont exercé de fortes pressions sur le taux de change, et la valeur du dollar canadien a sans cesse diminué.